

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE COMMUN Paris, le 27.09.2023

### **Transports en Île-de-France : L'État et IDFM s'accordent sur le dos des entreprises et de leurs salariés !**

Dans une conférence de presse tenue mardi 26 septembre, la présidente de Région Île-de-France Valérie Pécresse et le ministre des Transports Clément Beaune ont annoncé avoir signé un pacte prévoyant l'augmentation du versement mobilité sur Paris et la petite couronne de +8,5% en relevant le taux de 2,95 % à 3,2 %. Soit une ponction additionnelle de 380 millions d'euros !

Pour le MEDEF Île-de-France et les MEDEF Paris, Hauts-de-Seine, Val-de-Marne et Seine-Saint-Denis cette décision unilatérale prise sans concertation est incompréhensible et injustifiée et va à l'encontre des engagements du président de la République qui réaffirmait dimanche soir dernier que les impôts des Français n'augmenteraient pas. Jamais notre pays n'a connu un taux de prélèvement obligatoire aussi élevé : 45,4 % du PIB en 2022. Un record !

Au regard des priorités affichées de réindustrialisation, la première mesure du gouvernement est de renchérir le coût du travail en augmentant un impôt de production ? Avec une telle mesure peut-on vraiment atteindre l'objectif de plein emploi affiché par le gouvernement ?

Rappelons que la trajectoire du versement mobilité, identifiée dans le rapport de la mission IGF/IGEDD, fait état d'un dynamisme inégalé : à horizon 2035 le rendement du versement mobilité acquitté par les employeurs franciliens de 11 personnes et plus, s'élèverait à 7,9 milliards d'euros et cela sans changer les taux.

C'est donc une double peine pour les entreprises d'Île-de-France qui remboursent également 50 % du passe Navigo de leurs salariés (près d'un milliard d'euros annuels).

Enfin notons que le versement mobilité contribue déjà à 50 % du fonctionnement d'IDFM.

Il est injuste de faire payer aux Franciliens et aux entreprises la situation financière actuelle d'IDFM qui résulte pour partie d'un gel des tarifs pendant 5 ans (la période Covid ayant duré 2 ans).

## Transports en Île-de-France ...suite

Par ailleurs, le rapport IGF/IGEDD établit le besoin de financement à court terme d'IDFM à 500 millions d'euros (contrairement aux 800 millions avancés) ce qui fait supporter 75 % de l'effort supplémentaire demandé aujourd'hui aux seules entreprises.

L'argument des JOP2024 ne saurait tenir, la plupart des nouvelles lignes entreront en exploitation après la période des Jeux. Les déficits annoncés ne sont pas liés à l'organisation de l'évènement.

Pour Daniel Weizmann, président du MEDEF Île-de-France : « *Cette décision d'augmenter le versement mobilité est profondément injuste et suscite la colère de toutes les entreprises franciliennes... Nous comptons sur l'engagement ferme du président de la République et de son gouvernement de ne pas augmenter les impôts de production à l'heure où les enjeux de souveraineté économiques n'ont jamais été aussi importants* ».

### À propos du MEDEF Île-de-France :

Premier réseau professionnel de la région, le MEDEF Île-de-France assure la représentation et la défense des intérêts des entreprises franciliennes et des syndicats professionnels régionaux. Porte-parole des entrepreneurs, le MEDEF Île-de-France gère près de 3 000 mandats patronaux et assure la représentation des entreprises franciliennes dans l'ensemble des institutions économiques, sociales, de formation et d'insertion. [www.medef-idf.fr](http://www.medef-idf.fr)

p. 2/2

### CONTACT PRESSE :

Elena Natalitch | 01 40 55 12 43 [elena.natalitch@medef-idf.fr](mailto:elena.natalitch@medef-idf.fr)  
David François | 01 40 55 12 51 [david.francois@medef-idf.fr](mailto:david.francois@medef-idf.fr)